



Le GEL, Groupe Environnement actif à la fédération de Liège, travaille actuellement la question des 'emplois verts'. Quels sont ces 'nouveaux métiers', quel en est le potentiel pour l'avenir, quelles sont les conditions pour leur développement ?

Ce mercredi 22 octobre 2014, les militants recevaient Thomas CORNET, jeune ingénieur de 27 ans, récemment engagé chez NPG Energy.

Thomas CORNET : NPG Energy est une entreprise qui développe et exploite des parcs de production d'énergie renouvelable dans le Bénélux. Nous développons des projets éoliens, des projets photovoltaïques, essentiellement en partenariat avec des entreprises, et également des projets de biométhanisation, qui consiste à faire fermenter, par exemple du maïs ou des déchets de l'industrie agroalimentaire, à produire du gaz et à générer de l'électricité et de la chaleur par la cogénération. Nous créons le projet, nous l'installons et enfin, nous l'exploitons afin de revendre l'électricité verte à un fournisseur. On emploie actuellement une vingtaine de personnes.

Quelle est plus précisément ta fonction au sein de l'entreprise ?

TC : Ma fonction au sein d'NPG est de m'occuper des projets éoliens. Ainsi je m'occupe de tout le suivi de la production éolienne du parc de St-Vith, du suivi de maintenance et de la gestion de tous les problèmes quotidiens qu'un parc éolien peut avoir. A côté de cela, je m'occupe de développer des nouveaux projets pour étendre nos activités dans l'éolien.

Quelle est la formation nécessaire pour un emploi comme celui-là ?

TC : Ma formation de base est Ingénieur Industriel, option construction de la Haute Ecole HELMO-Gramme. C'est une formation générale, pas directement orientée vers les énergies renouvelables. Aujourd'hui Gramme a créé une option 'énergie renouvelable' (qui a d'ailleurs remplacé l'option 'énergie nucléaire'), mais cette section a été ouverte après la fin de mes études. Je n'ai donc pas pu en bénéficier. Ceci dit, une éolienne, c'est des éléments de base (un alternateur, des câbles électriques,...) et ma formation généraliste était suffisante. J'ai également le diplôme VCA - sécurité pour cadre opérationnel - formation importante, car avec les éoliennes, on peut travailler dans un environnement à risque. NPG m'a fait faire une formation sécurité spécifique pour travailler sur les éoliennes (travail en hauteur, secourisme). J'ai aussi passé le BA5 pour pouvoir travailler dans un environnement haute tension.

Qu'est ce qui a fait que tu t'es orienté vers le secteur des énergies renouvelables ?

TC : En réalité, à la fin de mes études, je ne m'étais pas spécialement orienté vers le secteur des énergies renouvelables, c'est plutôt une opportunité qui s'est présentée. Mais les questions énergétiques en lien avec le développement durable m'intéressent beaucoup à titre personnel. Les questions environnementales et l'enjeu des énergies renouvelables sont cruciaux à mon sens, et j'ai donc saisi avec plaisir cette opportunité d'emploi. Ce sont des *challenges* variés, qui touchent au volet financier (rentabilité des projets), environnemental (incidence des projets sur l'environnement), avec l'aspect technique (construction, connexion au réseau) qui est directement en lien avec mes études. J'ai retrouvé le caractère large et varié que j'avais dans mes études et je trouve cela très intéressant.

L'énergie éolienne a-t-elle un avenir en Belgique ?

TC : C'est difficile à dire. Pourquoi ? Parce que depuis toujours, la production d'énergie a été subventionnée. Le nucléaire, le gaz, l'énergie renouvelable, toutes les sources d'énergie ont toujours bénéficié du soutien des pouvoirs publics. Donc l'avenir d'un certain type d'énergie dépend de choix politiques. C'est aussi simple que cela. Si le politique décide de soutenir le nucléaire, les emplois seront créés dans le nucléaire. S'il décide de soutenir le renouvelable, les emplois seront créés dans le renouvelable ⁽¹⁾

A ton avis, l'éolien peut-il créer beaucoup d'emplois ?

TC : L'éolien peut certainement créer des emplois, et des emplois locaux. Au-delà des emplois générés pour la gestion des parcs de production (secrétariat, ...), une éolienne, ça nécessite de la maintenance. Plus il y aura d'éoliennes, plus il y aura besoin de maintenance. Et plus il y aura d'éoliennes, plus les entreprises qui les installent et en assurent la maintenance auront intérêt à engager des équipes locales plutôt que de les faire venir de loin. En outre, toutes les éoliennes en place aujourd'hui sont assez récentes et les besoins en maintenance vont évidemment augmenter avec le temps et le vieillissement des machines. Le besoin en emplois va également augmenter dans quelques années avec le *repowering*, c'est-à-dire par exemple le remplacement des nacelles par de plus puissantes. Sur les vingt dernières années, on n'a pas cessé d'augmenter la puissance des éoliennes. Aucune éolienne n'est aujourd'hui en fin de vie, et la fin de vie va également générer des emplois pour le retraitement des matériaux. Par ailleurs, d'autres emplois sont également créés pour les études d'incidences environnementales.

Que penses-tu des polémiques autour de l'installation des parcs éoliens ?

TC : Sur les polémiques que suscitent l'éolien, elles sont à priori assez compréhensibles. Comme l'éolien est une technologie très récente, les gens ne connaissent pas et appréhendent cela avec beaucoup d'interrogations. Pour ma part, je trouve que cela dépend vraiment du projet. Certains projets vont impacter le paysage bien moins que d'autres. Les projets doivent se voir au cas par cas. Même si le législateur a mis en place des normes pour que cela s'intègre au mieux, chaque projet est unique. Certains sont bien pensés, d'autres beaucoup moins. On ne peut pas avoir une idée absolue sur la question.

Néanmoins, le législateur a mis en place une procédure très particulière et très précise pour implanter un parc éolien. Dans cette procédure, la réunion d'information publique, qui a lieu au tout début du projet, est d'une importance capitale. Elle a pour but de lever les interrogations en permettant aux riverains de poser leurs questions et de demander des informations complémentaires. On peut par exemple faire des photomontages pour avoir une idée précise de l'impact paysager de l'implantation. Cette réunion permet aux riverains de s'organiser et de se faire un avis objectif, réaliste et en dehors de toutes les propagandes qu'il peut y avoir. Ensuite, a lieu l'étude d'incidence qui va chiffrer de manière précise l'ensemble des impacts du projet (impact environnemental, bruit, ombrage, etc...)

(1) Sur le potentiel en emplois dans les énergies renouvelables, voir l'étude d'EDORA (résumé en français) : http://www.edora.org/2012/doc/menu_224/121218-etude-macro-economique-eolien-be-resume-executif.pdf